

INTERLIGUE DERIVEURS

420 / EUROPE / 29er / L'Equipe

8, 9 et 10 MAI 2009

C.V. MARTIGUES

AVIS DE COURSE

1 REGLES

- 1.1** La régata "inter ligue 420 / Europe / 29er / L'Equipe" sera régie par :
- les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (2009 - 2012),
 - les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés.

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1** La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe 420 / Europe / 29er / L'Equipe
- 3.2** Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription suivant : à C.V. Martigues
- 3.3** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- les licences FFVoile valides portant le cachet médical, accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - la fiche de sur-classement dûment complétée si besoin
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.
 - Le timbre de la Classe.

- 3.4** Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 500000 Euros.

4 DROITS A PAYER

Les droits d'inscriptions sont les suivants :
40 € par équipage en double – 20 € pour les solitaires.

5 PROGRAMME

- 5.1** Confirmation d'inscription : Vendredi 8 mai de 11h00 à 14h00

Vendredi 8 mai à 15h00, premier signal d'avertissement, courses à suivre
Samedi 9 mai à 11h00, premier signal d'avertissement courses à suivre
Dimanche 10 mai à 10h00, premier signal d'avertissement courses à suivre, remise des prix,
(Le Dimanche 29 mars aucun départ ne sera donné après 15h00, sauf si la régata n'est pas validée)

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

6.1 Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7 PARCOURS

Parcours de type aller-retour.

8 CLASSEMENT

8.1 Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.

8.2 Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 3 courses.

8.3 Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 4.

9 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

HEBERGEMENT

Renseignements :

OFFICE DU TOURISME DE ??????

(Documentation sur demande)

à compléter

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

C.V. Martigues

A compléter